

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR,
DE L'OUTRE-MER,
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'IMMIGRATION

Direction générale
de la gendarmerie nationale

**Décision n° 9074 du 26 janvier 2011 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général des organismes centraux – branche « formations extérieures »**

NOR : IOCJ1102332S

Le sous-directeur de la gestion du personnel,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu la décision n° 127258 du 1^{er} décembre 2010 (NOR : IOCJ1029260S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mars 2011 :

Maridet Angélique	Nigend : 162 243	Numéro de livret de solde : 8 018 071
-------------------	------------------	---------------------------------------

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1^{er} mars 2011 :

Bernabo Frédéric	Nigend : 163 612	Numéro de livret de solde : 8 020 309
------------------	------------------	---------------------------------------

Fait le 26 janvier 2011.

Pour le sous-directeur et par délégation :

*Le colonel, adjoint au sous-directeur
de la gestion du personnel,*

J. RIBAUD